

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 3 JUIN 2013 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Gérard Marinovich, Mesdames les conseillères, Danielle Simard et Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Yvon Laramée.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gérard Marinovich, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30. Il demande un moment de silence pour le décès de M. Jean Cadoux, de M. Serge Duquette et de M. Fernand Laramée.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2013-06-154

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

Avec l’ajout du point suivant :

Sous la rubrique : **Affaires nouvelles;**

17.1 Félicitations à la Savonnerie des Diligences;

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

2.1 Séance ordinaire du 6 mai 2013;

3. Pétitions

Aucune

4. Correspondances

4.1 Lettre de la directrice du Parc national du Mont-Orford à la suite de la résolution 2013-04-96;

4.2 Certificat de conformité de la MRC de Memphrémagog en regard du règlement de construction 2013-06;

4.3 Certificat de conformité de la MRC de Memphrémagog en regard du règlement de condition d’émission d’un permis de construction 2013-08;

4.4 Lettre de Montréal Maine & Atlantic concernant le pont sur le chemin d’Orford-sur-le-lac;

5. Administration générale

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

5.2 Résolution concernant les frais exigibles pour la production de documents municipaux;

- 5.3 Mandat à Monty Coulombe pour procédure judiciaire pour le matricule 0225-29-7276;
- 5.4 Mandat à Monty Coulombe pour procédure judiciaire pour le matricule 9721-62-3548;
- 5.5 Modification à l'entente au plan de transport avec Transport des Alentours;
- 5.6 Nomination d'un maire suppléant;
- 5.7 Résolution modifiant le lieu et la date de deux assemblées du Conseil;
- 5.8 Embauche de Mme Caroline Rioux au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, sur une base permanente;
- 5.9 Félicitations à M. David Gagnon;
- 5.10 Mandat à Stéphane Robert, sculpteur;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mai 2013;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mai 2013;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de mai 2013;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Embauche des animateurs(trices) du Camp de jour – été 2013;
- 7.2 Embauche d'un(e) préposé(e) au bureau d'accueil touristique (BAT);
- 7.3 Proclamation des Journées de la Culture;
- 7.4 Achat de chandails pour le soccer;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 20 avril au 30 mai 2013;
- 8.2 Embauche de M. Daniel Chalifoux à titre de pompier temps partiel;

9. Travaux publics

- 9.1 Ratification de l'ouverture des soumissions pour la réfection des chemins des Boisés de la Héronnière;
- 9.2 Rapport verbal du représentant du Comité des travaux publics de la rencontre du 25 mai 2013;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de mars 2013;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de mars 2013;
- 10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 23 mai 2013;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mai 2013;
- 10.5 Ratification de l'ouverture des soumissions pour la reconstruction du barrage du Lac Orford ;
- 10.6 Éradication de la Berce du Caucase – mandat à M. Christian Thiffault;
- 10.7 Candidature au Prix d'excellence en environnement des Cantons de l'Est;
- 10.8 Autorisation d'appel d'offres pour la construction de l'usine de filtration d'eau potable;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 15 avril 2013;
- 11.2 Nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 11.3 Modification du terrain à titre de redevances pour Fonds fins de parcs et terrains de jeux – Domaine de Villebois;

12. Demandes de dérogation mineure

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande de M. Denis Demers pour agrandir sa résidence, au 139 chemin d'Orford-sur-le-lac, lot 4 380 586;
- 13.2 Demande de Mme Linda Lapalme pour construire une véranda de 14 x 14 pi au 27 chemin de Petite-Rivière, lot 3 977 385;

- 13.3 Demande de Mme Claudine Kurtzman pour modifier l'emplacement de quelques fenêtres au 137 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 231;
- 13.4 Demande de M. Éric Hurtubise pour implanter un garage de 26 x 35 pi à la condition que le garage et la maison soient de la même couleur et de même matériaux, au 514 rue Principale, lot 4 380 392;
- 13.5 Demande de M. Pierre Ruel pour construire une remise de 10 x 12 pi, au 249, rue du Pré, lot 4 379 811;
- 13.6 Demande de M. Jean-François Boudreau pour agrandir son patio autour de sa maison au 59 rue Desève, lot 4 379 722;
- 13.7 Demande de M. Poissant pour enlever et modifier le toit de sa résidence au 178 chemin du Lac-d'Argent, lot 2 239 854;

14. Rapport sur l'émission des permis

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de mai 2013;

15. Avis de motion

- 15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;
- 15.2 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme 2012-07;
- 15.3 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08;
- 15.4 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de lotissement 2012-09;
- 15.5 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-14 modifiant le règlement 2010-10 relatif aux plantes nuisibles et envahissantes;

16. Règlements

- 16.1 Adoption du règlement 2013-09 décrétant des travaux pour un montant approximatif de 620 635 \$ pour la reconstruction du barrage du lac Orford et décrétant un emprunt pour défrayer le coût des travaux et établissement de la date de la tenue de registre;
- 16.2 Adoption du projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme 2012-07 et fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation;
- 16.3 Adoption du projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08 et fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation;
- 16.4 Adoption du projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de lotissement 2012-09 et fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation;

17. Affaires nouvelles

- 17.1 Félicitations à la Savonnerie des Diligences;

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 6 mai 2013;

RÉSOLUTION 2013-06-155

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2013, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 Lettre de la directrice du Parc national du Mont-Orford à la suite de la résolution 2013-04-96;

Le Conseil prend acte.

4.2 Certificat de conformité de la MRC de Memphrémagog en regard du règlement de construction 2013-06;

Le Conseil prend acte.

4.3 Certificat de conformité de la MRC de Memphrémagog en regard du règlement de condition d'émission d'un permis de construction 2013-08;

Le Conseil prend acte.

4.4 Lettre de Montréal Maine & Atlantic concernant le pont sur le chemin d'Orford-sur-le-lac;

Le Conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment concernant l'entente avec *Transdev Limocar*, le rapport de la firme *Jean-Pierre Cadrin & ass.* concernant les demandes de révisions d'évaluation et l'aide financière accordée à la Route verte.

5.2 Résolution concernant les frais exigibles pour la production de documents municipaux;

RÉSOLUTION 2013-06-156

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil abroge la résolution 2006-10-297;

QUE le Conseil autorise l'application du règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de document et des renseignements personnels, chapitre A-2.1, r.3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Mandat à Monty Coulombe pour procédures judiciaires;

RÉSOLUTION 2013-06-157

**Il est proposé par la Conseillère, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil mandate la firme Monty Coulombe pour entamer les procédures judiciaires nécessaires pour le matricule 0225-29-7276.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Mandat à Monty Coulombe pour procédures judiciaires;

RÉSOLUTION 2013-06-158

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil mandate la firme Monty Coulombe pour entamer les procédures judiciaires nécessaires pour le matricule 9721-62-3548.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Modification à l'entente au plan de transport avec Transport des Alentours;

RÉSOLUTION 2013-06-159

ATTENDU QUE les statistiques de déplacement produites par Transport des Alentours, déposées le 20 février 2013, démontrent une faible utilisation par les citoyens d'Eastman, tant au niveau du transport collectif qu'adapté;

ATTENDU QUE le Municipalité a manifesté son désir de modifier l'entente adoptée par la résolution 2011-01-16;

ATTENDU la nouvelle proposition déposée le 8 mai 2013 lors d'une rencontre entre le MTQ, le Transport des Alentours et la direction générale de la Municipalité;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Conseil abroge la résolution 2011-01-16;

QUE le Conseil demande à ce que l'horaire permette la connexion avec *Transdev Limocar* au St-Hubert de Magog;

QUE le Conseil accepte la proposition émise le 8 mai 2013, jointe à la présente. Proposition qui permet aux citoyens d'avoir un service de transport collectif sans réservation, avec des horaires définis et un service de transport adapté plus simple quant aux déplacements sur Sherbrooke, au coût de 3 900 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Nomination d'un maire suppléant;

RÉSOLUTION 2013-06-160

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU,

QUE le Maire nomme M. Jean-Maurice Fortin et il est, par la présente, nommé, comme maire suppléant de la Municipalité d'Eastman et ce, pour la période du 3 juin 2013 au 11 novembre 2013;

QUE copie de la résolution parvienne également à la MRC de Memphrémagog dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Résolution modifiant le lieu et la date de deux assemblées du Conseil;

RÉSOLUTION 2013-06-161

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le lieu de l'assemblée du Conseil du 2 juillet 2013 soit modifié pour se tenir au Club de l'Âge d'Or, situé au 25 rue Missisquoi à Eastman;

QUE la date de l'assemblée du Conseil prévue le 7 octobre 2013 soit modifiée exceptionnellement pour le mardi 1^{er} octobre 2013, à 19h30, à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Embauche de Mme Caroline Rioux au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, sur une base permanente;

RÉSOLUTION 2013-06-162

ATTENDU QUE le contrat à durée déterminée conclu en 2010 est à échéance le 13 juin 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE Mme Caroline Rioux soit et est embauchée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité selon les conditions déterminées entre les parties. (*Annexe 19*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9 Félicitation à M. David Gagnon;

RÉSOLUTION 2013-06-163

ATTENDU QUE M. David Gagnon a participé aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique;

ATTENDU QUE M. Gagnon s'est démarqué et a remporté la première place;

ATTENDU QUE M. Gagnon, grâce à cette performance, se rendra à Leipzig en Allemagne pour représenter l'Équipe Canada au Mondial des métiers;

Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée

appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire

QUE le Conseil souligne cette performance et offre ses félicitations et encouragements à M. David Gagnon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10 Mandat à Stéphane Robert, sculpteur;

RÉSOLUTION 2013-06-164

ATTENDU QUE le Conseil désire souligner, de façon permanente, le 125^e anniversaire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu une commandite de M. André Lespérance (Orford Express) de 2 000 \$;

**Il est proposé par
appuyé par**

QUE le Conseil mandate M. Stéphane Robert pour la réalisation d'une sculpture sur bois, grandeur approximative de 6 pi x 4 pi, au coût de 6 000 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mai 2013;

RÉSOLUTION 2013-06-165

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 mai 2013 au montant de 369 723,64 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 20*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mai 2013;

RÉSOLUTION 2013-06-166

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 6 mai 2013 et ce, pour un montant de 97 787,93 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 21*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de mai 2013;

RÉSOLUTION 2013-06-167

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 6 mai 2013, et ce, pour un montant de 62 777,09 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 22*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Embauche des animateurs(trices) du Camp de jour – été 2013;

RÉSOLUTION 2013-06-168

ATTENDU QUE les candidatures aux postes d'animateurs(trices) de camp de jour ont été analysées par l'intervenante aux loisirs et la coordonnatrice du camp de jour;

ATTENDU QUE les entrevues ont été tenues avec les meilleurs candidats par le comité de sélection formé par l'intervenante aux loisirs et la coordonnatrice du camp de jour;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil entérine la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de : Ian Deblois, Annie-Claude Chabot et Ariane Éthier aux postes d'animateurs(trices) du camp de jour selon les conditions déterminées entre les parties. (*Annexe 23*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Embauche d'un(e) préposé(e) au bureau d'accueil touristique (BAT);

RÉSOLUTION 2013-06-169

ATTENDU QUE les candidatures au poste de préposé au bureau d'accueil touristique ont été analysées par l'intervenante aux loisirs;

ATTENDU QUE les entrevues ont été tenues avec les meilleurs candidats par l'intervenante aux loisirs;

ATTENDU la recommandation de Mme Marie-Lou Laramée, intervenante aux loisirs;

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil entérine la recommandation de Mme Marie-Lou Laramée pour l'embauche de Mme Mélanie Norchet, selon les conditions déterminées entre les parties. (*Annexe 24*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Proclamation des *Journées de la culture*;

RÉSOLUTION 2013-06-170

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité d'Eastman et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Eastman a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE la Municipalité d'Eastman, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture (27, 28 et 29 septembre 2013).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Achat de chandails pour le soccer;

RÉSOLUTION 2013-06-171

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise l'achat de 104 chandails pour le soccer auprès de *Le Groupe Sports-inter plus* au coût de 2 536,80 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 20 avril au 30 mai 2013;

Le Conseil prend acte.

8.2 Embauche de M. Daniel Chalifoux à titre de pompier temps partiel;

RÉSOLUTION 2013-06-172

ATTENDU la recommandation écrite du directeur du service de sécurité incendie datée du 15 mai 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE M. Daniel Chalifoux soit engagé à titre de pompier temps partiel à compter du 3 juin 2013;

QUE ce pompier temps partiel soit engagé selon les conditions suivantes :

- Avoir complété et réussi une période de probation de six (6) mois;
- Faire l'objet d'une recommandation favorable de la part du service de sécurité incendie à cet égard;
- Obtenir la formation exigée par le « Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal » dans les délais prévus;

QUE les conditions de travail applicables sont celles fixées annuellement par le Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Ratification de l'ouverture des soumissions pour la réfection des chemins des Boisés de la Héronnière;

RÉSOLUTION 2013-06-173

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SÉ@O pour la réfection des chemins des Boisés de la Héronnière;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires ont déposé une soumission soit :

ENTREPRISE	COÛTS	Tps	TVQ	TOTAL
Transport et excavation François Robert inc	512 503,84 \$	25 625,19 \$	51 122,26 \$	589 251,29 \$
Excavation St-Pierre et Tremblay inc	564 980,00 \$	28 249,00 \$	56 356,76	649 585,76 \$
Construction Choinière div. Sintra inc	576 000,00 \$	28 800,00 \$	57 456,00 \$	662 256,00 \$
G. Leblanc excavation inc	771 959,50 \$	38 597,98 \$	77 002,96 \$	887 560,44 \$
Groupe Allaire Gince	791 476,40 \$	39 573,82 \$	78 949,77 \$	909 999,99 \$

ATTENDU l'ouverture des soumissions, le 31 mai 2013, en présence des représentants des entreprises;

ATTENDU le résultat de l'analyse des soumissions par le consultant *SMⁱ* et sa recommandation formulée dans sa lettre du 3 juin 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil adjuge le contrat à *Transport et excavation François Robert inc* pour la réfection des chemins des Boisés de la Héronnière pour le montant de 512 503.84 \$ plus les taxes applicables, conditionnellement à :

- la validation des prix soumis à l'article 1.3.3 du bordereau des soumissions;
- l'obtention, par la Municipalité, de toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation du projet des différents ministères;
- à l'obtention, par la Municipalité, de l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMROT et des personnes habiles à voter.

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la présente résolution font foi du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Rapport verbal du représentant du Comité des travaux publics de la rencontre du 25 mai 2013;

M. Michel Fréchette, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 25 mai 2013.

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de mars 2013;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de mars 2013;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 23 mai 2013;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 23 mai 2013.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mai 2013;

Le Conseil prend acte.

10.5 Ratification de l'ouverture des soumissions pour la reconstruction du barrage du Lac Orford ;

RÉSOLUTION 2013-06-174

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SÉ@O pour la reconstruction du barrage du Lac Orford;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont déposé une soumission soit :

ENTREPRISE	COÛTS	Tps	TVQ	TOTAL
Construction et expertise PG inc	450 414,79 \$	22 520,74 \$	44 928,87 \$	517 864,40 \$
Grondin excavation inc	520 413,31 \$	26 020,67 \$	51 911,23 \$	598 345,21 \$
Les constructions Hydrospec inc	712 350,00 \$	35 617,50 \$	71 096,91 \$	819 064,41 \$

ATTENDU l'ouverture des soumissions, le 15 mai 2013, en présence des représentants des entreprises;

ATTENDU le résultat de l'analyse des soumissions par le consultant *SMⁱ* et sa recommandation formulée dans sa lettre du 16 mai 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil adjuge le contrat à *Construction et expertise PG inc* pour la reconstruction du barrage du Lac Orford pour le montant de 450 414,79 \$ plus les taxes applicables, conditionnellement à :

- l'obtention, par la Municipalité, de toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation du projet des différents ministères;
- à l'obtention, par la Municipalité, de l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMROT et des personnes habiles à voter;
- à l'obtention, par la Municipalité, du consentement des propriétaires riverains quant au contrôle du niveau d'eau du Lac Orford;
- au maintien de la contribution de 30 % de la Municipalité d'Austin.

QUE le Conseil approuve et décrète que tous les documents utilisés par la Municipalité d'Eastman pour cet appel d'offres font foi du contrat de même que la soumission produite par l'entrepreneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Éradication de la Berce du Caucase – mandat à M. Christian Thiffault;

RÉSOLUTION 2013-06-175

ATTENDU QUE de nombreuses colonies de Berce du Caucase sont présentes sur le territoire d'Eastman;

ATTENDU QU'il en va de la protection de la santé et de la sécurité des citoyens;

ATTENDU QUE la seule méthode efficace pour l'éradication de la Berce du Caucase est l'arrachage;

ATTENDU les effectifs réduits au département des travaux publics;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise l'embauche de M. Christian Thiffault, à titre contractuel, afin qu'il procède à l'arrachage de la Berce du Caucase que sur les terrains municipaux et les emprises de rues municipales;

QUE le mandat de M. Thiffault soit pour la période de mai 2013 à août 2013, période cruciale de propagation de la berce du Caucase selon les conditions déterminées entre les parties. (*Annexe 25*)

QUE les frais reliés à ce mandat soient et sont assumés par le budget 2013 prévu au poste budgétaire 02-470-00-516 et payable sur présentation de factures approuvées par l'inspectrice en environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7 Candidature au Prix d'excellence en environnement des Cantons de l'Est;

RÉSOLUTION 2013-06-176

ATTENDU les efforts considérables de la Municipalité dans la mise en place d'un programme de gestion et de réduction des matières résiduelles au cours de 2012;

ATTENDU le succès de cette activité;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise l'inspectrice en environnement à présenter la candidature de la Municipalité d'Eastman au Prix d'excellence en environnement des Cantons de l'Est pour et au nom de la Municipalité, dans la catégorie « organisme public ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.8 Autorisation d'appel d'offres pour la construction de l'usine de filtration d'eau potable;

RÉSOLUTION 2013-06-177

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise le Groupe SM¹ à procéder à l'appel d'offres pour la construction de l'usine de filtration d'eau potable, tel que prévu à leur mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 15 avril 2013;

Le Conseil prend acte.

11.2 Nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

RÉSOLUTION 2013-06-178

ATTENDU le poste vacant au comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU l'appel de candidature lancé par le conseil municipal;

ATTENDU l'analyse des candidatures reçues;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil nomme M. Pierre Boutin membre du CCU, pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Modification du terrain à titre de redevances pour Fonds fins de parcs et terrains de jeux – Domaine de Villebois;

RÉSOLUTION 2013-06-179

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la résolution 2012-10-257 soit et est abrogée;

QUE le Conseil accepte le terrain portant le #1 sur le plan de lotissement préparé par M. Daniel Boisclair daté du 26 septembre 2012 aux conditions suivantes :

1. Le terrain devra faire l'objet des travaux suivants :
 - a) aménagement d'un fossé de drainage entre les terrains #1 et #2;
 - b) plantation de deux rangées d'arbres en quinconce, de calibre de 4 po au DHP;
 - c) ensemencement complet du terrain et fossé
2. Le parc sera aménagé et entretenu aux frais du promoteur;
3. Le dépôt du cadastre conforme à la réglementation municipale;
4. Le paiement du 3 % en argent, complétant la redevance de Fond fins parcs et terrains de jeux.

QUE toutes ces conditions devront être remplies avant le transfert du lot à la Municipalité;

QUE le notaire instrumentant ce dossier soit et est au choix de la Municipalité;

QUE les frais du notaire soient et sont à la charge du promoteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

- 13.1 Demande de M. Denis Demers pour agrandir sa résidence, au 139 chemin d'Orford-sur-le-lac, lot 4 380 586;
- 13.2 Demande de Mme Linda Lapalme pour construire une véranda de 14 x 14 pi au 27 chemin de Petite-Rivière, lot 3 977 385;
- 13.3 Demande de Mme Claudine Kurtzman pour modifier l'emplacement de quelques fenêtres au 137 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 231;
- 13.4 Demande de M. Éric Hurtubise pour implanter un garage de 26 x 35 pi à la condition que le garage et la maison soient de la même couleur et de même matériaux, au 514 rue Principale, lot 4 380 392;
- 13.5 Demande de M. Pierre Ruel pour construire une remise de 10 x 12 pi, au 249, rue du Pré, lot 4 379 811;

13.6 Demande de M. Jean-François Boudreau pour agrandir son patio autour de sa maison au 59 rue Desève, lot 4 379 722;

13.7 Demande de M. Poissant pour enlever et modifier le toit de sa résidence au 178 chemin du Lac-d'Argent, lot 2 239 854;

RÉSOLUTION 2013-06-180

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 13 mai 2013 (rés. 2013-22);

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de mai 2012;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

Je, **Patrick McDonald**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière

15.2 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme 2012-07;

Je, **Jean-Maurice Fortin**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme.

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

15.3 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08;

Je, **Danielle Simard**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08;

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

15.4 Avis de motion visant l'adoption du projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de lotissement 2012-09;

Je, **Michel Fréchette**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de lotissement 2012-09;

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

15.5 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-14 modifiant le règlement 2010-10 relatif aux plantes nuisibles et envahissantes;

Je, **Nathalie Lemaire**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-14 modifiant le règlement 2010-10 relatif aux plantes nuisibles et envahissantes;

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

16. RÉGLEMENTS

16.1 Adoption du règlement 2013-09 décrétant des travaux pour un montant approximatif de 620 635 \$ pour la reconstruction du barrage du lac Orford et décrétant un emprunt pour défrayer le coût des travaux et établissement de la date de la tenue de registre;

RÉSOLUTION 2013-06-181

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le règlement 2013-09 décrétant des travaux pour un montant approximatif de 620 635 \$ pour la reconstruction du barrage du lac Orford et décrétant un emprunt pour défrayer le coût des travaux soit et est adopté.

QUE la date de la tenue de registre soit fixée au lundi 17 juin 2013 de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Adoption du projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme 2012-07;

RÉSOLUTION 2013-06-182

Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin

appuyé par la Conseillère, Danielle Simard

QUE le projet de règlement 2013-11 modifiant les aires d'affectations AF et VILL du Plan d'urbanisme 2012-07 soit et est adopté.

Le présent projet de règlement n° 2013-11 aura pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin :

- D'ajuster la délimitation des aires d'affectations agro-forestière « AF » et villégiature « VILL » afin que ceux-ci correspondent avec la limite de la zone agricole permanente.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 juillet 2013, à 18h50, au Club de l'Âge d'Or. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 Adoption du projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08;

RÉSOLUTION 2013-06-183

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le projet de règlement 2013-12 modifiant le règlement de zonage 2012-08 soit et est adopté.

Le présent projet de règlement n° 2013-12 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- de modifier le plan de zonage par l'agrandissement de la zone AF-1 à même une partie de la zone V-12;
- d'abroger l'usage habitation bifamiliale dans les zones RUR-5, RUR-14, R-10 et R-12;
- de modifier les marges de recul minimales dans les zones V-21, RT-2 et RT-4;
- d'autoriser l'usage résidence touristique dans la zone RUR-8;
- d'autoriser l'usage spectacle musical extérieur dans la zone Cb-5;
- d'autoriser l'usage location d'entrepôt dans la zone Cb-8;
- de mettre à jour certaines constructions autorisées dans les cours;
- d'ajouter des dispositions sur les projets intégrés;
- de modifier la hauteur maximale d'un bâtiment agricole;
- de mettre à jour certaines définitions;
- d'effectuer certaines corrections techniques à la suite de l'adoption du règlement 2012-08.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 juillet 2013, à 19h00, au Club de l'Âge d'Or. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4 Adoption du projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de lotissement 2012-09;

RÉSOLUTION 2013-06-184

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le projet de règlement 2013-13 modifiant le règlement de zonage 2012-09 soit et est adopté.

Le présent projet de règlement n° 2013-09 aura pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- de mettre à jour les dispositions relatives aux redevances pour fins de parcs ou terrains de jeux.
- de mettre à jour les normes concernant les restrictions face aux opérations cadastrales.
- de clarifier la superficie minimale des lots ayant seulement un service pour l'usage habitation unifamiliale jumelée.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 juillet 2013, à 19h10, au Club de l'Âge d'Or. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1 Félicitations à la Savonnerie des Diligences;

ATTENDU QUE le 7 mars dernier, au Théâtre Granada, la Savonnerie des Diligences a été nommée, pour la deuxième année consécutive, Lauréat régional des Grands prix du tourisme des Cantons-de-l'Est, catégorie attrait et activités, 25000 visiteurs et moins;

ATTENDU QUE la Savonnerie des Diligences a été honorée dans la catégorie Jeunes entrepreneurs, à la soirée présentée par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford le 15 mars dernier;

RÉSOLUTION 2013-06-185

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil offre ses sincères félicitations à la Savonnerie des Diligences pour les prix remportés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Gaston Lizotte demande que la Municipalité fasse des représentations auprès du MTQ pour la remise des bacs à fleurs.

Il demande des précisions sur les dates des ventes de garage.

M. Guy Dionne demande si la Municipalité posera une affiche « Échec au crime ».

M. Jacques Morissette offre ses félicitations à Mme Caroline Rioux pour sa nomination. Il félicite aussi M. le Maire pour son texte sur la fiscalité municipale.

M. Pierre Landry demande des précisions sur les règlements d'urbanisme.

M. Claude Désautels demande des précisions sur les règlements d'urbanisme.

Mme Isabelle Drainville demande des précisions sur l'avancement du dossier de sa propriété.

Elle demande un suivi sur la demande de Mme Riendeau concernant la piste cyclable sur le chemin George-Bonnallie.

M. Gilles Drouin fait un énoncé sur les personnes habiles à voter.

Mme Mireille Plante demande si les règlements seront sur le site internet.

Elle affirme que la poussière de roche est mal compactée sur la piste cyclable et émet des commentaires sur la croisée de la piste cyclable avec la rue des Cascades.

M. Sean Whitton demande des informations sur les soumissionnaires du dossier des Boisés de la Héronnière.

M. Bradley Berneche donne ses commentaires sur le règlement des Boisés de la Héronnière.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2013-06-186

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 21h04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gérard Marinovich,
Maire

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière